

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valorisation de la formation professionnelle: plusieurs objectifs atteints

Le grand chantier du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) consacré à la valorisation de la formation professionnelle se poursuit. Plusieurs objectifs ont été atteints et ont fait l'objet du traditionnel état des lieux annuel à l'occasion du *Salon des métiers 2021* qui peut se tenir cette année en présentiel. Certaines mesures ont déjà dépassé leurs objectifs: 1207 places d'apprentissage ont ainsi été créées avec l'appui des pouvoirs publics et en partenariat avec les entreprises formatrices. Dans les nouvelles actions dévoilées, l'orientation professionnelle sera renforcée pour être davantage au service de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et une nouvelle édition des *Rencontres cantonales de la formation professionnelle* se déroulera de manière décentralisée.

Dans son Programme de législature 2017-2022 le Conseil d'État liste au point 1.1 l'objectif de *Renforcer la formation professionnelle (duale et en école) ainsi que le soutien à la certification des acquis professionnels*. En quatre années, plusieurs objectifs centraux ont été atteints.

Plus de 1200 places d'apprentissage créées et taux de réussite aux examens finaux en hausse

L'objectif de créer 1000 places d'apprentissage avant l'été 2022 a non seulement été atteint, mais dépassé avec 1207 places créées à ce jour avec l'appui des pouvoirs publics et en partenariat avec les entreprises formatrices. 531 places sont proposées par des entreprises, 371 via des partenariats public-privé et 305 places par l'État de Vaud. Autre objectif, le taux de réussite aux examens finaux d'apprentissage augmente année après année. De 85% en 2018, ce taux s'approche des 90% en 2021, notamment grâce au dispositif « SUCCEs ». Enfin, les bases sont aujourd'hui posées pour progressivement changer les représentations sociales et ainsi encourager la voie de l'apprentissage. Alors que le nombre des jeunes en transition a d'ores et déjà diminué, ce troisième objectif postule que l'on poursuive les efforts. À terme, plus de jeunes doivent pouvoir directement choisir une formation professionnelle à la fin de la scolarité obligatoire (21%) que des mesures de transitions (13%) ou de raccordement (10%). Le travail dans cette direction reste une priorité, notamment à l'école obligatoire. Prochainement, une campagne de promotion de l'apprentissage aura pour objectif que davantage de jeunes s'orientent directement vers une formation professionnelle plutôt

que de la rejoindre ensuite. Les chiffres démontrent en effet que, cinq ans après, ce ne sont plus 21%, mais 54% des jeunes qui accomplissent une formation professionnelle.

De nouvelles mesures au bénéfice de la formation professionnelle

Grâce au projet LIFT, les élèves de la scolarité obligatoire sont également mieux renseignés sur le monde professionnel afin d'être plus vite conduits vers une formation. Ce projet LIFT est désormais développé dans plus de 50 établissements scolaires, soit presque la totalité des établissements du secondaire I. Par ailleurs, des référents de l'AMP (Approche du monde professionnel) ont été déployés dans toutes les écoles obligatoires. Pour sa part, l'orientation scolaire va être renforcée afin de la mettre encore davantage au service de l'insertion socioprofessionnelle de nos jeunes. De plus, la deuxième édition des *Rencontres cantonales de la formation professionnelle* donnera l'occasion aux acteurs locaux - entreprises, conseillers en orientation, organisations professionnelles – de se rencontrer de manière décentralisée à Yverdon-les-Bains, Aigle et Lausanne en 2022.

L'apprentissage a bien résisté à la pandémie

La conseillère d'État Cesla Amarelle l'a souligné: « La crise sanitaire et ses conséquences pour l'économie ont constitué une réelle épreuve pour beaucoup de personnes et d'entreprises ainsi que pour le DFJC et ses missions. Mais la formation professionnelle et ses acteurs ont fourni des efforts conséquents et le constat est là: le nombre de contrats d'apprentissage n'a pas baissé. » Les mesures prises par le Conseil d'État, et plus particulièrement **la mesure du demi-salaire** proposée par les départements de l'économie et de la formation, ont montré un soutien fort de l'État avec 13'931'000 francs pour soutenir 4102 apprenties et apprentis au sein de 2479 entreprises. Elles ont permis à la formation duale de ne pas trop souffrir des effets économiques liés aux restrictions dues à la crise sanitaire, hormis certains secteurs (- 6% de contrats d'apprentissage dans le secteur de restauration, de l'hôtellerie et de l'artisanat).

Un Salon des métiers en présentiel

C'est au *Salon des métiers* que ce bilan annuel des actions dédiées à la valorisation de la formation professionnelle a pu être dressé. Un symbole pour cette importantissime vitrine de la formation duale qui avait dû prendre une forme numérique l'année passée et qui peut se dérouler en présentiel cette année du 16 au 21 novembre à Beaulieu, Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat,

021 316 30 01

DFJC, Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire,

021 316 63 06

TÉLÉCHARGEMENTS

Présentation

